



REGATE DES VOILES DE L'EPINE 2026

SAMEDI 25 JUILLET 2026

PORT de MORIN
Autorité Organisatrice : Les Voiles de l'Epine

AVIS DE COURSE TYPE RIR

1. REGLES

La régate sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des classes DERIVEURS et CATAMARANS.

2.2 Pour les majeurs : présentation d'une licence Club FFVoile valide.

Pour les mineurs : présentation d'une licence Club FFVoile valide + auto questionnaire de santé

(Certificat médical de non contre-indication à la pratique obligatoire si une ou plusieurs réponses OUI sont cochées dans le questionnaire de santé) + une autorisation parentale.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis par bateau sont les suivants : 10€ par participant avant le 18 juillet, sur le site du Club.

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription : Samedi 25 Juillet 2026 à partir à 10h00 à 11h30.

4.2 Briefing : Samedi 25 Juillet 2026 à 12h30.

4.3 Régate : Samedi 25 Juillet 2026 à 13h00.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

6.5 Pour les optimist : un classement sera établi par extraction pour les optimist « école » et les optimist « série ».

7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.